

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

CM 04/06/2013 - 1/4

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

MARDI 04 JUIN 2013

L'an deux mil treize, le mardi quatre juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur KOCK Francis, Maire

Étaient présents : Mesdames DE RÉ Agnès, VIGNERON Anne-Marie, DELPECH Nadège et Messieurs, DÜROS Jean-Louis, BOULANGER Serge, NOUVIAN Claude, CARON Bernard, DEMARQUE Francis, REMY Jean-Jacques.

Absents excusés :

LEQUEUX Jean-Paul qui donne pouvoir à KOCK Francis
JOLY Cyrille
LEJA Jean-Pierre

Madame DE RÉ Agnès a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 heures 35

TRAVAUX DIVERS :

Mr Le Maire donne connaissance à chaque conseiller des dossiers de travaux :

- Aménagement de la Rue de la Prairie résidence croix blanche et Rue Bellevue, ainsi que des panneaux temporaires pour les employés communaux. Différents devis sont proposés :
 1. SES signalisations : 2.392,03 €
 2. FGI SARL : 2.390,71 € pour les rues + 705,10 € pour les panneaux temporaires.
 3. Alpha com' : 1.929 €+ 1.639 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis SES Signalisation. Il sera finalisé avec les différents accessoires manquants. Mr DÜROS demande l'achat de deux panneaux : Trous en formation, pour signalisation sur la route rouge. Le conseil municipal accepte cet achat.

Une proposition par la Sté SES Signalisation de 2 cousins berlinois pour un montant de 2.694 € a été proposée. Mr LEQUEUX Jean-Paul, en charge de ces devis, finalisera la demande.

- Rue Saint Maurice : décaissement du talus réalisé par l'entreprise GENARD. Mr le Maire signale que les abords jouxtant les trottoirs seront engazonnés prochainement.
- Useda : Mr le Maire rappelle à l'assemblée la programmation par l'ERDF des travaux l'enfouissement de la ligne haute tension qui traverse le village, Rue de la Croix Blanche, côté garage Lefort. Il nous est proposé au cours de ces travaux, d'enfouir nos propres lignes électriques, téléphoniques, éclairage public. L'Useda a transmis l'offre qui s'élève à un coût global de : 156.772,95 €HT
Participation de l'Useda : 103.271,25 € HT
Contribution de la Commune : 53.501,70 € HT
Éclairage public : 15.882,70
Réseau téléphonique : 37.214,00 €
Contrôle de conformité : 405 €

Mr Le Maire propose à son assemblée d'inscrire cette dépense pour le budget 2014. Après discussion, le conseil municipal, accepte par 10 voix POUR et 1 abstention (DE RE) le projet d'enfouissement de l'éclairage public, réseau électrique et téléphonique.

- Église : Mr le Maire informe l'assemblée que le devenir de l'Église étant important et complexe, il propose que le conseil municipal envisage la proposition de Mme DE RE Agnès d'avoir recours au référendum pour les suites à donner à ce dossier.
- Ferme Doffemont : Mr le Maire transmet aux conseillers, différents plans proposés pour le réaménagement de la ferme. Il donne la parole à Mr REMY Jean-Jacques qui explique les différents croquis pouvant servir de base de réflexion :
 - Projet 1 : complexe scolaire comprenant les salles de classe, une salle de motricité, la bibliothèque, la salle vidéo et un logement. Mme DE RE souligne que la cantine n'y est pas intégrée.
 - Projet 2 : Espace local communal comprenant ateliers techniques, stockage, bibliothèque, club de loisirs et un logement. Mme DELPECH souligne que l'espace est trop grand pour ne le dédier qu'à un usage technique.
 - Suppression du préfabriqué existant dans la cour de l'école maternelle et installation du local technique pour l'entretien des locaux, lingerie, dans la bibliothèque actuelle. Salle des loisirs transformée en local cuisine et salle de motricité.
 - Sur les deux plans : démontage du bâtiment sur la gauche (celui où il n'y a plus de toiture).

Mr le Maire informe l'assemblée que l'entreprise WATIN est intervenue sur la toiture de la maison ainsi que sur la toiture de la grange. L'installation d'une bâche sera réalisée en période estivale (juillet/août) sur le bâtiment dénudé de sa toiture. L'installation et la mise en place du nouveau compteur électrique seront réalisés le 10 juin 2013.

Au vu des différents avis émis, Mr REMY Jean-Jacques propose à chaque conseiller de présenter leur suggestion d'aménagement de ce projet lors du prochain conseil municipal.

- Cimetière : Mr REMY Jean-Jacques précise que Mr GUIBERT est intervenu dans l'après-midi pour exhumer les dernières concessions de la 1^{ère} tranche de reprise. Au total 34 concessions ont été exhumées et mises à l'ossuaire. La procédure de la 2^{ème} tranche se terminera en janvier 2014, pour environ 27 nouvelles reprises. Les employés communaux termineront les travaux dans le cimetière (cave-urne et allée) en septembre.
- Chaufferie – Salle polyvalente : Une réunion de préparation sera prévue la semaine 24, entre la Société DE MARNE, l'entreprise LOCHERON et la Commune. Deux référents ont été proposés pour le suivi du chantier, Mr CROQUET Bruno et Mr NOUVIAN Claude.
Antargaz : résiliation du contrat avec livraison jusqu'au 5 juillet puis restitution de la citerne entre le 5 et le 25 juillet. Validation du nouveau contrat d'alimentation en gaz naturel, dès réception du document qualigaz.
- Cours école primaire : Un devis va être établi concernant les besoins en matériaux pour la réalisation de la cours d'école primaire. L'entreprise GENARD interviendra début juillet pour le décaissage et la création des fondations. Les travaux seront effectués en régie et les arbustes seront coupés juste avant l'intervention.

Rajout à l'ordre du jour :

Demande de subvention :

Mr le Maire informe l'assemblée des demandes de subvention :

- Club de loisirs : demande de 150 euros.

- Comité des fêtes : demande de 1.500 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, d'octroyer les sommes demandées aux associations respectives.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :

Mr Le Maire donne connaissance à l'assemblée :

- Employés communaux :
 - du planning des travaux d'été : réalisation du mur de l'école primaire, peinture de route, épandage de désherbant, tonte, passage de l'épareuse sur les talus, etc... Il souligne que la commune a besoin d'une personne pour aider les 2 employés titulaires, sur la période estivale et il informe l'assemblée qu'à la suite d'un dépôt de candidature et d'un entretien, il a retenu la demande de Mr DEMARQUE Eddy. Le contrat est proposé du 17 juin au 13 septembre, à 35 heures. Il souligne que les contrats EA (emploi d'avenir) ne peuvent être proposés qu'à des jeunes non qualifiés.
 - Il propose à l'assemblée sa réflexion pour un contrat EA à compter du 2 septembre ; Un emploi polyvalent (cantine, entretien des locaux, espaces verts, remplacement de l'ATSEM en cas de maladie). Un projet de formation sera à définir.
- C.C.V.A : de la modification de la délibération concernant le nombre de siège à pourvoir à la communauté de communes. Lors du prochain mandat, les sièges attribués seront déterminés comme suit : 5 sièges pour anizy et 5 pinon, 3 sièges pour Prémontré, brancourt, urcel et vauxaillon – 2 sièges pour faucoucourt, suzy, merlieux et lizy et 1 siège pour les communes restantes. Il souligne également que seules les communes ayant un délégué bénéficieront d'un suppléant.

Mr le Maire donne la parole à :

Mr REMY Jean-Jacques informe l'assemblée :

- Salle F. Remy : de la visite de la salle F.REMY par la commission de sécurité. Un avis favorable a été établi pour la poursuite de l'activité, avec quelques recommandations.
- CDDL : de la réunion avec Yves Daudigny pour la présentation des projets proposés au CDDL de 2013-2015. La priorité est fixée sur les travaux d'assainissement et 20 % des subventions seront attribués aux travaux pour les stations d'épuration. Coût des réalisations : 535.000 €.
- Syndicat des eaux : programmation des travaux à hauteur de 200.000 € avec octroi de subvention à hauteur de 20 % soit, 40.000 €.
- Dématérialisation – changement des logiciels mairie : le changement s'est effectué le 4 juin avec formation sur site de la secrétaire de mairie. Il signale également que la formatrice a proposé au Maire et aux adjoints de venir pour une démonstration du logiciel pour la partie les concernant selon leur délégation, le 2 juillet, de 14h à 15h.

Mr DUROS Jean-Louis informe l'assemblée de la demande d'une paroissienne qui relaye la demande de Mr Le Curé afin de savoir si la messe peut être réalisée dans l'Église. A cette demande, Mr le Maire précise que l'église fait l'objet d'une surveillance constante et peut être utilisée de façon restreinte.

Mr NOUVIAN Claude informe que les containers à verres vont être nettoyés et désinsectisés cette année, comme demandé. La date de programmation reste à définir par le SIRTOM.

Séance levée à 22 h 15

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

La Secrétaire de Séance
DE RÉ Agnès

Le Maire
KOCK Francis